



NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET SOURCES

Comment le baromètre du coût de la garde est calculé

Chaque chiffre vient d'un texte public daté ou d'une estimation signalée comme telle. Le calcul est celui du simulateur : un seul moteur, le même pour tous.

ÉDITION 2026-Q4

SOURCES DATÉES

NIVEAUX DE PREUVE P / E

ODBL 1.0

ÉDITION**2026-Q4 · publiée le 1er octobre 2026****CONTACT**press@aupairconnect.app**DIFFUSION**

Exclusivité Cercle E du 5 au 13 octobre 2026 ·
information large à partir du 13 octobre 2026

LICENCE

Données ODbL 1.0, textes et visuels CC BY 4.0

Ce qu'il faut retenir

**117 € →
2 758 €**

C'est l'écart, par mois, entre le reste à payer le plus bas et le plus haut pour un même enfant de 4 ans, gardé 25 heures par semaine dans un foyer à 3 500 € de ressources. Cinq modes de garde, aides déduites.

× 6

Le jour des 6 ans, le CMG et le crédit d'impôt pour garde hors domicile s'arrêtent. Le reste à payer d'une assistante maternelle passe de 117 € à 704 € par mois.

0 €

d'aides publiques pour l'accueil au pair. Le coût est d'environ 1 074 € par mois, somme de l'argent de poche, des cotisations et des repas, quelles que soient les ressources du foyer.

Chaque chiffre vient d'un texte public daté ou d'une estimation signalée comme telle. Le calcul est celui du simulateur : un seul moteur, le même pour tous.

Scénario de référence : 25 h par semaine pour un foyer disposant de 3 500 € de ressources mensuelles.

01 Objectif et périmètre

Le baromètre compare le **reste à payer** des principaux modes de garde d'enfants en France — crèche, assistante maternelle, garde à domicile, agence de garde et accueil au pair sous convention — de la petite enfance au primaire (2 ans, 4 ans et 7 ans), avec un éclairage particulier sur la rupture de scolarisation à 3 ans. Il ne désigne pas un « meilleur » mode : il rend la comparaison honnête et reproductible, chaque montant étant daté, sourcé et qualifié (preuve ou estimation).

Le foyer de référence est **25 h par semaine · foyer à 3 500 € de ressources mensuelles**. Les résultats sont donnés par profil (heures, tranche de revenus, nombre d'enfants), jamais comme un montant unique.

02 Le calcul en quatre étapes

1. **Des textes publics** — CAF, Urssaf, Légifrance, BOFiP, Service-Public : on relève le barème, on note la date.
2. **Un seul moteur de calcul** — Les barèmes sont appliqués par le moteur du simulateur. Aucun chiffre n'est saisi à la main dans un visuel.
3. **Une relecture** — L'équipe AuPair Connect relit chaque source. Tant qu'elle n'est pas validée, elle est signalée comme telle.
4. **Une édition par trimestre** — Les chiffres sont datés. Toute correction est publiée avec sa date, sans effacer l'édition précédente.

03 Les sources de cette édition

Cette édition s'appuie sur les sources publiques ci-dessous. La colonne « Preuve » distingue un **Texte réglementaire** (citation officielle) d'une **Estimation de marché** (méthode reproductible, signalée comme telle).

SOURCE	CE QU'ELLE FOURNIT	PREUVE	VÉRIFIÉE LE	STATUT
Textes de l'accueil au pair (Service-Public, Urssaf, convention d'accueil)	Argent de poche, cotisations Urssaf, repas, limites d'âge et d'heures	Texte réglementaire	2 octobre 2026	Validée
Décret n° 2025-515 du 30 mai 2025 (réforme du CMG)	CMG réformé au 1er septembre 2025 : formule et plafonds horaires	Texte réglementaire	30 septembre 2026	Validée
Code général des impôts, art. 200 quater B	Crédit d'impôt garde hors domicile : 50 %, 3 500 € par enfant de moins de 6 ans	Texte réglementaire	30 septembre 2026	Validée
AuPair Connect — hypothèses de marché	Hypothèses de marché : coût horaire d'une assistante maternelle, charges d'emploi à domicile	Estimation de marché	2 octobre 2026	Validée
Code général des impôts, art. 199 sexdecies	Crédit d'impôt emploi à domicile : 50 %, plafonds annuels	Texte réglementaire	30 septembre 2026	Validée

SOURCE	CE QU'ELLE FOURNIT	PREUVE	VÉRIFIÉE LE	STATUT
AuPair Connect — relevé de tarifs d'agences	Tarif médian relevé auprès d'agences privées de garde d'enfants	Estimation de marché	30 septembre 2026	Validée
CAF — barème des participations familiales 2026	Tarif de crèche : taux d'effort, plancher et plafond de ressources	Texte réglementaire	30 septembre 2026	Validée

04 Deux aides, deux circuits

Le CMG arrive en argent, versé par la CAF. Le crédit d'impôt se déduit de l'impôt. Le baromètre soustrait les deux ; voici qui reçoit quoi.

Le CMG, versé par la CAF

Le complément de libre choix du mode de garde, réformé le 1er septembre 2025, couvre une partie du coût de la garde. Il dépend des ressources du foyer, du nombre d'enfants et des heures de garde. Il s'arrête aux 6 ans de l'enfant (12 ans pour les familles monoparentales).

Le crédit d'impôt, déduit de l'impôt

Il rembourse 50 % des dépenses, dans la limite d'un plafond. Garde hors du domicile (assistante maternelle, crèche) : 3 500 € par an et par enfant de moins de 6 ans. Emploi à domicile (garde à domicile, agence) : 12 000 €, majorés de 1 500 € par enfant, dans la limite de 15 000 €.

Précision juridique. Le CMG s'interrompt le mois suivant le 6^e anniversaire de l'enfant ; le crédit d'impôt pour garde hors domicile (art. 200 quater B du CGI) s'applique aux dépenses engagées pour les enfants de moins de 6 ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le raccourci « le jour des 6 ans » employé dans les titres désigne ce point de bascule, non une date exacte de versement.

05 Le baromètre en détail : cinq modes, trois âges

Reste à payer par mois, aides déduites, pour 25 h par semaine · foyer à 3 500 € de ressources mensuelles.

MODE DE GARDE	À 2 ANS	À 4 ANS	À 7 ANS
Crèche	117 €	Hors option	Hors option
Assistante maternelle	117 €	117 €	704 €
Garde à domicile	593 €	593 €	1 418 €
Accueil au pair	Hors option	1 074 €	1 074 €
Agence de garde	2 758 €	2 758 €	2 758 €

« Hors option » : le mode n'est pas ouvert à cet âge (crèche fermée après 3 ans / au-delà de 3 ans ; accueil au pair non autorisé avant 3 ans). Le coût brut est le prix du mode avant CMG et crédit d'impôt.

06 Ce que ce comparatif ne couvre pas

- Un foyer de référence : un enfant, 25 heures par semaine, grande métropole, une chambre déjà disponible.
- Le CMG « prestataire » (agences, micro-crèches) n'est pas modélisé : le reste à payer d'une agence est donc calculé avec le seul crédit d'impôt.
- Les familles monoparentales (CMG jusqu'à 12 ans), la garde alternée et les situations de handicap ne sont pas traitées : le simulateur est là pour votre cas.
- Un résultat est une estimation, pas une notification de droits.

07 Licence, attribution et corrections

Données : ODbL 1.0. Textes et visuels : CC BY 4.0.

Attribution obligatoire : « Données : AuPair Connect, Baromètre du coût de la garde, 2026-Q4, ODbL 1.0 ».

Sources amont : Données publiques vérifiées · Textes réglementaires.

Corrections : Une erreur ? Écrivez-nous : la correction est publiée avec sa date, et l'édition précédente reste consultable.

Cette note est un document de méthode ; elle ne constitue ni un conseil fiscal, ni un conseil juridique, ni une simulation opposable. *À titre indicatif, ne remplace pas les simulateurs officiels ni un conseil personnalisé.*

À propos d'AuPair Connect

AuPair Connect est une plateforme de mise en relation entre familles d'accueil et jeunes au pair. Le *Baromètre du coût de la garde* est une production éditoriale indépendante ; il n'est ni officiel, ni validé par l'Urssaf, la CAF, Service-Public.fr ou l'État.

Contact presse : press@aupairconnect.app · aupairconnect.app

À titre indicatif, ne remplace pas les simulateurs officiels ni un conseil personnalisé. AuPair Connect ne peut être tenu responsable des changements législatifs postérieurs à la date de vérification ni de l'interprétation des textes cités. Les seuls simulateurs de référence restent les simulateurs publics (Urssaf, CAF).